

SYSTÈME DE PLANCHER EMR

Système breveté | Marquage NF en cours | Avis Technique en cours



ET SES ACCESSOIRES



TYMPAN
RÉSEAU EMR



TYMPAN LEADER
BIAIS

NOTICE DE MISE EN ŒUVRE SÉCURISÉE

KP1
Créateur de systèmes constructifs

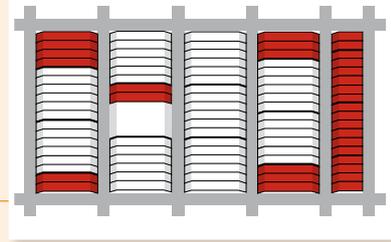
IMPORTANT

Ce document indique des informations générales de mise en œuvre.

Il ne peut en aucun cas se substituer au plan de préconisation de pose KP1 délivré pour chaque chantier.

- Les entrevous EMR doivent être utilisés exclusivement avec les poutrelles en béton précontraint compatibles de la Gamme KP1.
- Sauf prescription particulière, ils sont obligatoirement intégrés dans un plancher avec dalle de répartition d'épaisseur minimale 4 cm.
- Comme pour tout type d'entrevous, il est recommandé de contrôler l'entraxe à mi-longueur afin d'assurer les repos d'appui de l'entrevous sur la poutrelle.
- Prévoir un dispositif pour la circulation sur le plancher (chemin de planches par exemple) lorsque la température des entrevous est supérieure à 40°C ou inférieure à -5°C. Par temps chaud, le responsable de la pose mesurera la température des entrevous à l'aide d'un thermomètre électronique.
- Comme tout élément à fonction structurelle, un entrevous endommagé (fissuré, etc.) doit être rebuté et remplacé.
- Il est interdit de circuler sur tout point singulier altérant la résistance du produit, notamment percement ou découpe d'entrevous sur chantier.
- Pour votre sécurité, 2 entrevous adjacents doivent obligatoirement être clipsés.
- La responsabilité de KP1 ne saurait être engagée en cas de non-respect de ces prescriptions.

CIRCULATION INTERDITE SUR LES ENTREVOUS DÉCOUPÉS (de longueur ou de largeur réduite) : en rive de plancher ou de trémie = zones rouges



DESTINATION

A PLANCHER BAS SANS ÉTAIS SUR VIDE SANITAIRE



1. POSE DE LA 1^{ère} POUTRELLE



Figure 1

- Réaliser l'arase de façon traditionnelle
- Positionner l'axe de la 1^{ère} poutrelle selon le plan de préconisation de pose KP1 (Figure 1)
- Placer l'élément de rive longitudinale (Tympan Réseau EMR) en appui sur le mur d'une part et sur chaque about de la première poutrelle d'autre part
- Caler la poutrelle contre l'élément de rive pour garantir son bon positionnement

POUR VOTRE SÉCURITÉ

Vérifier l'appui des éléments de rive : 3 cm mini

La pose des poutrelles doit impérativement s'effectuer à hauteur d'Homme

2. POSE DES POUTRELLES SUIVANTES



Figure 2

- Positionner l'axe de la poutrelle suivante selon le plan de préconisation de pose KP1
- Placer l'élément de rive transversale (Tympan Réseau EMR) à chaque about des poutrelles, en appui sur les 2 poutrelles situées de part et d'autre (Figure 2)
- Caler la poutrelle contre l'élément de rive pour garantir son bon positionnement
- Répéter l'opération pour les poutrelles suivantes selon le plan de préconisation de pose KP1

POUR VOTRE SÉCURITÉ

S'assurer du respect de la cote d'entraxe entre chaque poutrelle à mi-longueur et aux extrémités

La pose des poutrelles doit impérativement s'effectuer à hauteur d'Homme

3. ETAIEMENT

Dans le cas d'une pose avec étais :

- Réaliser l'étalement selon le plan de préconisation de pose KP1
- Se conformer aux règles de l'art en matière d'étalement



Figure 3

POUR VOTRE SÉCURITÉ

Utiliser un système d'étalement auto stable, indéformable et adapté à la charge d'étalement

Réaliser l'étalement avant de marcher sur les entrevous et les poutrelles (Figure 3)

4. POSE DES ENTREVOUS



Figure 4



Figure 5



Figure 6

La mise en œuvre se fait en 3 temps :

1. **Poser** l'entrevous EMR en appui continu sur les 2 poutrelles situées de part et d'autre de l'entrevous (Figure 4),
2. **Clipser** l'entrevous EMR à l'about de l'entrevous EMR précédemment posé à l'aide du système d'emboîtement mâle/femelle (Figure 5),
3. **Faire glisser** l'entrevous (et ceux reliés à celui-ci). (Figure 6)

Répéter l'opération.

POUR VOTRE SÉCURITÉ

Vérifier le bon appui de chaque entrevous sur le talon de la poutrelle sur l'intégralité de sa longueur

La pose des entrevous doit impérativement s'effectuer à hauteur d'Homme

2 entrevous adjacents doivent obligatoirement être clipsés l'un avec l'autre

5. COUPE DES ENTREVOUS EMR

- Dans le sens de la largeur de l'entrevous, la coupe se fait en fond de gorge à la longueur souhaitée (Figure 7)
- La découpe s'effectue au niveau du fond de gorge de l'entrevous au plus proche de l'about béton de la poutrelle, sans le dépasser (Figure 8)
- Le dernier entrevous de la travée ou l'entrevous ainsi découpé se connecte avec le Tympan Réseau EMR et assure une bonne étanchéité au coulage



Figure 7

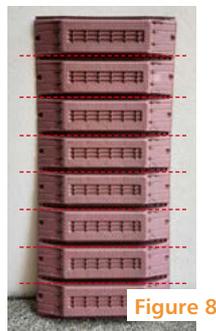
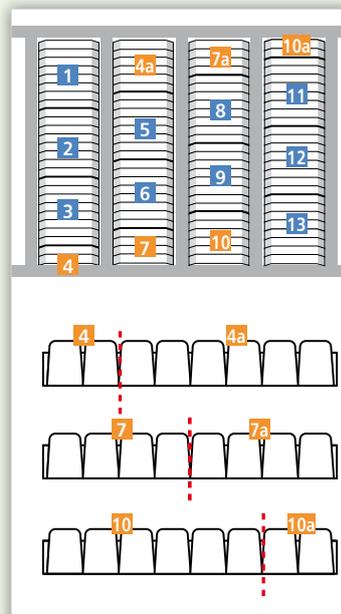


Figure 8

INFO

L'ASTUCE ECO



Démarrer la nouvelle travée en utilisant la chute d'entrevous de la travée précédente (partie coupée du côté de l'élément de rive)

6A. TRAVÉES DÉMODULÉES

Les travées démodulées se traitent à l'aide d'entrevous EMR.

1^{er} CAS : Travées démodulées en partie courante (entre deux poutrelles)

- Prendre la mesure de la zone à couvrir : une fois en place, l'entrevous doit être en contact avec la tête des poutrelles de part et d'autre de la travée
- Reporter ces mesures sur l'EMR
- Découper l'EMR dans le sens de la longueur de l'entrevous
- Mettre en place et clipser l'EMR au précédent

2^{ème} CAS : Travées démodulées en rive (entre un mur et une poutrelle)

- Prendre la mesure de la zone à couvrir : une fois découpé et en place, l'entrevous doit appuyer contre la tête de la poutrelle d'une part et reposer d'au moins 3 cm sur le mur de rive d'autre part
- Reporter ces mesures sur l'EMR
- Découper l'EMR dans le sens de la longueur de l'entrevous
- Mettre en place et clipser à l'EMR précédent (Figure 8)
- Assurer le maintien de l'entrevous par un dispositif de fixation au mur, situé en fond de nervure (au minimum 3 points de fixation par entrevous d'1m20)

6B. ZONES BIAISES

La zone biaisée se traite à l'aide du Tympan Leader Biais (Figure 9)

- Prendre la mesure de la zone à couvrir : une fois découpé et en place, le Tympan Leader Biais doit reposer d'au moins 3 cm sur le mur de rive
- Reporter ces mesures sur le Tympan Leader Biais
- Découper le Tympan Leader Biais
- Emboîter le Tympan Leader Biais à l'entrevous EMR



Figure 9

7. FERRAILLAGE

- La mise en œuvre des treillis soudés et du ferrailage complémentaire (chainages, chapeaux, renforts, autres...) est réalisée de façon traditionnelle et conformément au plan de préconisation de pose KP1 (Figure 10)

POUR VOTRE SÉCURITÉ

Il est préférable de ligaturer les panneaux de treillis soudés entre eux et au chaînage périphérique

Interdiction de circuler sur tout point singulier altérant la résistance du produit, notamment percement ou découpe d'entrevous sur chantier

Prévoir un dispositif pour la circulation sur le plancher (chemin de planches par exemple) lorsque la température des entrevous est supérieure à 40°C ou inférieure à -5°C. Par temps chaud, le responsable de la pose mesurera la température des entrevous à l'aide d'un thermomètre électronique



Figure 10

8. RÉSERVATION

- Pour le passage de canalisations et la réalisation de réservations à travers le plancher : le percement des entrevous EMR est possible à l'aide d'une scie cloche (Figure 11)
- Pour le passage de réseaux en sous-face du plancher les Tympons Réseau EMR sont équipés de pré-perçements prévus à cet effet (Figure 12)



Figure 11



Figure 12

9. COULAGE DE LA DALLE

- La mise en œuvre de la dalle de répartition (Figure 13) est réalisée de façon traditionnelle et conformément au plan de préconisation de pose KP1
- La bonne étanchéité des entrevous EMR clipsés les uns aux autres, associés au Tympan Réseau EMR d'abouts, ouvre la possibilité d'utiliser des bétons autoplaçants



Figure 13

POUR VOTRE SÉCURITÉ

Prévoir un dispositif pour la circulation sur le plancher (chemin de planches par exemple) lorsque la température des entrevous est supérieure à 40°C ou inférieure à -5°C. Par temps chaud, le responsable de la pose mesurera la température des entrevous à l'aide d'un thermomètre électronique

L'épaisseur de la dalle de répartition doit être conforme aux indications portées sur le plan de préconisation de pose KP1. Une surépaisseur doit préalablement être validée par le bureau d'études KP1. L'épaisseur de la dalle de répartition ne peut être inférieure à 4 cm

Déverser le béton au voisinage des appuis ou des lisses d'étais et le répartir sur la travée afin d'éviter toute surcharge excessive